

Bulletin d'information OCTOBRE 2019

MOT DE LA MAIRESSE

Chers.es et macaziens.nes,

J'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous lors des différentes activités organisées par la municipalité au cours de l'été. Vous étiez nombreux à y participer et je crois bien que nous avons battu des records de participation. C'était autant d'occasions pour recevoir vos commentaires et vos questions, je suis toujours à votre écoute.

J'ai entendu à plusieurs reprises, tant par les nouveaux arrivants, par les villégiateurs et par les résidents, que ça bouge positivement à La Macaza et vous en êtes fiers.es. De plus, nous avons réalisé de beaux projets à la hauteur de nos moyens financiers. Toutes ces réalisations tiennent principalement aux gens qui travaillent à la municipalité. Il faut féliciter et remercier les membres du conseil qui prennent les décisions et donnent les orientations à la direction. Les élus.es travaillent ensemble pour la collectivité dans un climat respectueux permettant des échanges constructifs. Je remercie également tous nos employés.es! Ils répondent "présents.es" lorsque nous avons besoin d'eux. Ils savent mettre à profit leurs compétences et apportent leurs idées innovantes. Nous avons une équipe d'employés.es dévoués.es et je peux vous assurer que nous avons une relève compétente et dynamique.

J'aimerais bien croire que 100% de la population est satisfaite des services municipaux, mais ce serait une utopie. Certains projets plaisent à un groupe mais pas à l'autre. Ce qui est certain, c'est que tous ces projets répondent à la volonté d'une majorité de macaziens.nes. Ces projets sont, entre autre, liés au plan d'action de la politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA).

L'état du chemin du Lac Chaud est notre talon d'Achille. Sa condition est mauvaise, le conseil en est conscient et ce n'est pas par négligence que les travaux tardent. La municipalité entend poursuivre ses travaux de réfection et de réparation. L'argent reçu de la compensation (10 598.85\$) pour le transport forestier (1000 voyages et +) ainsi qu'une bonne partie de l'argent de la Taxe sur l'essence et compensation du Québec permettront cette année d'améliorer ce chemin. La municipalité travaille de concert avec l'ingénieure de la MRC d'Antoine-Labelle afin d'être prête lorsque le transport forestier sera terminé et que nous aurons la confirmation de l'obtention de la subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local du Ministère des Transports.

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos services et à la lueur de vos commentaires il semble que votre degré de satisfaction s'avère très positif sur la qualité des services et aussi sur la gamme d'activités proposées. Nous en sommes fiers.es et nous vous en remercions.

Je vous invite à la prochaine séance du conseil qui se tiendra le **15 octobre** prochain.

Je vous souhaite, à tous, un très bel automne.

Céline Beauregard, votre mairesse



SOMMAIRE:

•Mot de la mairesse	1
•Faits saillants du conseil	2
•Module alerte	2
•Urbanisme	3
•RCER	3
 Station lavage/prêt de clé 	4
·Horticulture - Appel à tous!	4
•Bulletin horticole	4
·Club Tricoté-serré	5
•Dépouillement d'arbre de Noël	5
•Cuisine collective	5
·Inauguration halte-vélo	5
·Loisirs: activités estivales	6
•Concours souhaits fêtes	7
 Informations générales 	7
•Calendrier des évènements	8



CONTACTEZ-NOUS:

Tél.: 819.275.2077
Fax: 819.275.3429
Courriel: info@munilamacaza.ca
URGENCE de voirie = 819.278.5074

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30 Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30 Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30 Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30 Vendredi : 8h à 12h

Heures d'ouverture bibliothèque

Mardi : 13h à 17h Mercredi : 15h à 19h Jeudi : 12h à 17h Samedi : 9h à 12h

Heures d'ouverture écocentre

Vendredi : 8h à 12h - 12h30 à 15h45 Samedi 8H00 à 12H00 et 12H30 à 16H00

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL - SEPTEMBRE 2019

- ⇒ Le règlement 2019-143 sur les chiens a été adopté. Le coût de la licence obligatoire de 20\$ qui était autrefois payable à chaque année, devient payable une seule fois lors de l'enregistrement du chien.
- ⇒ Le conseil a demandé au Ministère des Transports du Québec d'afficher adéquatement le nom du pont Léon-Ouellette et le numéro du pont couvert Macaza.
- ⇒ La Municipalité a consenti à octroyer un soutien financier d'un montant de 6000 \$ à l'organisme *Plein Air Haute-Rouge* pour la mise en place des infrastructures du parcours naturel aquatique de la rivière Rouge.
- ⇒ Il a été résolu d'autoriser l'inscription de la mairesse Céline Beauregard et de la conseillère Brigitte Chagnon au congrès 2019 de la Fédération québécoise des Municipalités.
- ⇒ Le conseil a désigné monsieur Étienne Gougoux comme personne autorisée à agir au nom de La Municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires de la MRC d'Antoine-Labelle pour le projet de camping.
- ⇒ Un avis de motion et une présentation d'un règlement d'emprunt visant l'aménagement du parc industriel (zone multiactivités) ont été effectués. Le règlement d'emprunt pourra ainsi être adopté lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.
- ⇒ Le conseil municipal a adopté la résolution 2019.09.165 afin d'offrir son appui à la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et afin de demander que les Municipalités et les organismes publics soient protégés par la Loi contre les poursuites-bâillons.
- ⇒ Il a été décidé d'obtenir l'autorisation du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles au coût de 1201,49\$ afin d'officialiser le sentier du refuge du Lac Clair.
- ⇒ Suite à l'appel d'offres pour l'aménagement d'un sentier multifonctions derrière l'hôtel de ville, le contrat a été octroyé à Horizon multiressources inc. au coût de 83 799,53\$ taxes incluses. Le projet est subventionné par Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à hauteur de 40 892\$.
- ⇒ Le conseil s'est engagé à participer au projet de mise en commun pour l'achat et la mise en place d'un service régional de ravitaillement en air respirable et de décontamination des habits de combat incendie et il a autorisé le dépôt du projet par la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.
- ⇒ Monsieur François Miljour a été embauché à titre de journalier-chauffeur-opérateur saisonnier.
- ⇒ La Municipalité a demandé au Ministère des Transports du Québec de procéder à la réfection des arches protégeant le pont couvert Macaza de manière à assurer son intégrité et de déplacer lesdites arches à une distance sécuritaire du pont.

Si vous avez des questions ou désirez obtenir plus d'information, n'hésitez pas à me contacter en composant le 819.275.2077 poste 23, ou par courriel à dga@munilamacaza.ca.

Étienne Gougoux, directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.

EN CAS D'URGENCE MAJEURE, LA MUNICIPALITÉ VEUT POUVOIR VOUS ALERTER!

EN UN SEUL CLIC, la Municipalité peut envoyer un message d'urgence à ses citoyens, et ce, <u>par</u> <u>plusieurs moyens de communication</u>: texto sur cellulaire, courriel, appel téléphonique ou notification par application mobile ou Web.



Appelez au bureau municipal au 819.275.2077 ou écrivez-nous par courriel à info@munilamacaza.ca.

Vous pouvez vous créer un compte directement sur le site web de modellium: https://lamacaza.portailcitoyen.com/ et laissez toutes les coordonnées souhaitées pour être rejoint rapidement en cas d'urgence majeure: numéro de téléphone, numéro de cellulaire, adresse courriel.

URBANISME - AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Le 9 septembre 2019, le conseil municipal de La Macaza, a adopté le règlement 2019-143 sur les chiens qui remplace le règlement 2007.023 sur les animaux.

Cette modification clarifie la règlementation sur les chiens en retirant les contradictions qui s'y trouvait.

Voici les grandes lignes de ce qu'édicte le règlement :

- Il est interdit de garder plus de deux chiens par propriété;
- Les chiens doivent être maintenus par un dispositif sur le terrain du gardien;
- En dehors du terrain du gardien, le chien doit être promené en laisse;
- Une licence doit être prise avec la municipalité pour chaque chien;
- La licence coûte 20\$ et est valide tant que le propriétaire à la garde du chien;
- La municipalité doit tenir un registre des chiens vivants sur son territoire.



Le règlement est disponible en format papier à l'hôtel de ville de La Macaza ou en ligne sur le site web: https://www.munilamacaza.ca/reglements-municipaux

Pour enregistrer votre chien et obtenir la licence obligatoire, veuillez remplir le formulaire et payer 20\$ par chien. Celui-ci est disponible à l'hôtel de ville de La Macaza ou en ligne sur le site web sous l'onglet demande de permis : https://www.munilamacaza.ca/demande-de-permis

Faute d'être applicable, le règlement n'inclut pas de dispositions concernant **les nuisances causées par les excréments de chien laissés sur les lieux publics**. Nous en glissons tout de même un mot dans cet article, car il est de notre responsabilité commune de préserver un milieu de vie agréable à La Macaza. Par respect pour les autres, ramassez les excréments de votre chien. Merci!

LA RÉGIE DE COLLECTE ENVIRONNEMENTALE DE LA ROUGE est un organisme public qui a été créée par décret ministériel le 13 juillet dernier, son siège social sera situé au bureau municipal de La Macaza.

La création de cette régie vient de la collaboration entre la ville de Rivière-Rouge et les municipalités de Nominingue et de La Macaza. En effet, elles ont eu la volonté de collaborer et de mettre en commun leurs ressources afin d'offrir à leurs contribuables un service de collecte des matières résiduelles efficace, autant au niveau des opérations que des coûts.

Les opérations de collecte de la Régie débuteront le <u>1^{er} avril 2020</u> pour l'ensemble du territoire des trois municipalités et quatre emplois locaux seront ainsi créés.

ightarrow Veuillez prendre note que des changements seront apportés aux calendriers de collecte à partir de cette date.

D'ailleurs, les calendriers 2020, incluant des collectes spéciales de transitions dans certains secteurs, seront disponibles sur le site internet de la Régie au cours du mois d'octobre 2019.

Les collectes se feront par des camions à chargement latéral. Ce type d'équipement implique des changements dans le positionnement des bacs en bordure des routes pour Rivière-Rouge et La Macaza. En effet, à partir du 1^{er} avril 2020 les bacs noirs, verts et bruns devront être placés en bordure du chemin AVEC LES ROUES ET LES POIGNÉES ORIENTÉES VERS LA MAISON.

Tous les détails des collectes et la documentation de la Régie peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au www.rcer.ca.



LA STATION DE LAVAGE D'EMBARCATION EST TOUJOURS EN OPÉRATION JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2019 INCLUSIVEMENT.

La fin de saison approche pour les embarcations nautiques. Si votre embarcation a été livrée par une entreprise ou par une autre remorque que celle ayant servi à descendre votre embarcation ou si votre remorque a été dans un autre plan d'eau, il est très important que les remorques soient lavées AVANT d'aller chercher votre embarcation. Le coût pour le lavage d'une remorque vide est de 10\$ (gratuit si le résident est présent lors du lavage avec preuve de résidence).



Il est recommandé d'appeler à la station de lavage de bateau avant de vous présenter car les heures d'ouverture peuvent être modifiées. Cellulaire STATION DE LAVAGE:

819.425.4913. Les propriétaires d'embarcations sont responsables de s'assurer que les remorques soient lavées avant d'entrer sur le plan d'eau et dans le cas contraire, ils sont passibles d'une amende de 300\$.

PRÊT DE CLÉ POUR ACCÉDER AUX QUAIS PUBLICS

Les citoyens qui ont besoin d'une clé pour accéder à un quai public afin de sortir leur embarcation de l'eau, doivent présenter au préposé de la station leur certificat d'exemption OU le certificat de lavage émis plus tôt dans la saison lors de la mise à l'eau de leur embarcation. Sur présentation d'une de ces preuves, le préposé pourra procéder au dépôt de 100\$ et au prêt de la clé.

Pour obtenir plus d'information, contactez Caroline Dupuis, chargée de projet en composant le 819.275.2077 poste 28.

HORTICULTURE - APPEL À TOUS!

Macaziens, macaziennes,

Je suis à la recherche d'objets, de sculptures ou tous autres matériaux en lien avec l'histoire de La Macaza et des personnages qui ont marqué ce village.

Le but du projet? Intégrer l'art et l'histoire aux aménagements qui font partis de notre paysage

Vous avez des suggestions?

Vous voudriez participer au projet, offrir votre temps ou vos compétences?

Appelez-moi au 819.275.2077 poste 36.

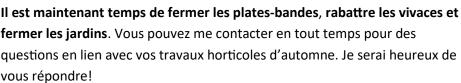
Riel Demers, horticulteur

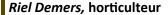
BULLETIN HORTICOLE

Bonjour macaziens et macaziennes,

Malgré la pluie, LA DISTRIBUTION DE COMPOST ET DE PAILLIS

FORESTIER le 14 septembre dernier a remporté un franc succès; c'est 32 résidents qui sont venus se ravitailler pour améliorer leurs aménagements l'an prochain. C'est toujours un grand plaisir de vous rencontrer et partager avec vous nos ressources.





819.275.2077 poste 36 ou horticulture@munilamcaza.ca





CLUB TRICOTÉ-SERRÉ

Où? À votre bibliothèque municipale

Quand? Tous les mardis, du 1er octobre au 2 décembre 2019 (10 rencontres)
Quelle heure? De 10h30 à midi

Joignez-vous au Club « Tricoté-serré » de La Macaza!

Un atelier convivial de tricot et crochet où échanger connaissances et conseils. Apportez votre laine, aiguille et crochet* et réalisez-y vos projets, à votre rythme, tout en échangeant trucs et astuces avec d'autres passionnés! Que vous soyez novice ou bien expert en la matière, tous les niveaux d'aptitudes sont bienvenus!

*Matériel non fourni.

Pour information ou inscription, contactez la bibliothèque au: 819.275.2077 poste

Pour s'inscrire, communiquez avec Ti-Brin 819.275.3619 ou Ti-Ben 819.275.1675.

26, ou par courriel au: biblio@munilamacaza.ca







INAUGURATION HALTE-VÉLO

C'est le **12 OCTOBRE PROCHAIN À 10H00** que **l'inauguration de la halte-vélo aura lieu** (150, chemin des Cascades).

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière de la Municipalité, de Tourisme Laurentides et du Ministère du Tourisme dans le cadre de *l'Entente de partenariat régional en tourisme* (EPTR) 2017-2020.

Le projet s'est vu bonifié par l'entente survenue entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Municipalité, d'installer l'œuvre *Train* de vie directement sur le terrain de la halte. Cette sculpture a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'Entente de dévoluprement sultural

de développement culturel 2018-2020.

C'est un rendez-vous!

HALTE-VÉLO
LA MACAZA

FÊTE DES ETHNIES! Lors de la Fête des ethnies, c'est 21 membres de la cuisine collective qui bénévelement, ent contribué au fostin, soit

LES MEMBRES DE LA CUISINE COLLECTIVE À LA

Lors de la Fête des ethnies, c'est 21 membres de la cuisine collective qui, bénévolement, ont contribué au festin, soit par l'achat/livraison de nourriture, la préparation du repas dans la semaine précédente l'événement, soit par le service le 31 août. MERCI ET BRAVO À TOUS!!



LOISIRS - COMPTE RENDU DES ACTIVITÉES ESTIVALES

LA DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL VILLAGEOIS DE LA MACAZA s'est terminée de façon spectaculaire le vendredi 9 août dernier, plus de 500 personnes étaient présentes pour le spectacle du groupe local B.B.BOUM!

5 spectacles DIFFÉRENTS ET GRATUITS ont été présentés: Rick D'Opera, Unkle Groove, Jim Zeller, Nicolas Gémus et B.B.BOUM.

Ces vendredis soirs Macaziens se veulent un lieu de rencontre familial pour tous, les spectacles étant présentés à 19h30 et terminés à 21h00 permettent à de jeunes familles d'amener leurs enfants.

Merci à tous les bénévoles pour leurs précieuses implication. Le tout est organisé par le service des loisirs de la Municipalité. À *l'an prochain!*

> PLUS DE 1500 PERSONNES ont assisté aux spectacles sous les chapiteaux!







Crédit photos Carole Groulx.

LE FESTIVAL REVIENDRA EN 2020 AVEC ENCORE UNE FOIS UNE PROGRAMMATION HAUTE EN COULEUR!

VENTE DE GARAGE

Le 17 août dernier, une VENTE DE GARAGE s'est tenue dans le stationnement de l'hôtel de ville, une quinzaine de personnes avaient réservées une table et les ventes ont été significatives.

Les participants de la cuisine collective de La Macaza étaient présents sur place avec une cantine et une dégustation de blé d'Inde. La municipalité fournissait gratuitement les tables et les chaises. Cette activité sera répétée à l'été 2020, la date reste à confirmer.

Si vous avez des suggestions concernant cette activité svp communiquez au 819.275.2077 poste 21.

Le vendredi 2 août dernier, LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLAIT UNE VINGTAINE DE NOUVEAUX RÉSIDENTS DE LA MACAZA. Une randonnée en autobus leur a permis de découvrir le territoire Macazien, le tout commenté par plusieurs élus. Un léger goûter lors d'un 6 à 7 a été servi et ils ont ensuite profité du spectacle du talentueux

harmoniciste Jim Zeller. Bienvenue à La Macaza!



LA FÊTE DES ETHNIES TENUE À LA MACAZA LE SAMEDI 31 AOÛT DERNIER FUT UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE!!

Neuf personnes ont participées à la création de mini mosaïques qui seront intégrées sur la sculpture «Train de vie», qui sera inaugurée à la halte-vélo municipale prochainement.

Le magicien-humoriste ERIK ELEKTRIK en après-midi a offert une prestation spectaculaire devant plus d'une cinquantaine d'enfants et adultes.

Le souper offert gratuitement aux 175 résidents de La Macaza a été préparé et servi par les participants de la cuisine collective de La Macaza.

En soirée, STEVE PROVOST accompagné de 2 musiciennes et un batteur a soulevé la foule de plus de 200 personnes avec un spectacle endiablé.

Le tout était organisé par le service des loisirs en collaboration avec la bibliothèque, la cuisine collective et les nombreux bénévoles de la municipalité entre autres ceux de la Maison de la Culture.

Un gros merci à tous!



GAGNANTE SEPTEMBRE

CONCOURS - Souhait d'anniversaire

Votre anniversaire ou celui d'un de vos proches arrive bientôt? Faites-le nous savoir! Chaque mois, nous soulignerons cet événement dans le bulletin et parmi les vœux d'anniversaire recus, nous effectuerons un tirage au sort. Le gagnant recevra deux prix offerts par des commerçants locaux! Pour participer, remplissez le coupon de participation, envoyez-le par la poste ou déposez-le au bureau municipal. Les participations peuvent être envoyées par courriel à info@munilamacaza.ca. Il est important d'avoir le prénom et le nom de la personne, son adresse complète, son numéro de téléphone et la date de sa fête.

Merci à nos commanditaires!

Dépanneur & Resto-bar La Macaza 314, chemin de L'Aéroport La Macaza (QC) JOT 1R0

819 275-5158



FÊTES SEPTEMBRE

Camila Ségleski 8 septembre Éliot Blain 12 septembre Lise Fournel 19 septembre Ted Fillery 22 septembre Lise Allard 23 septembre Lise Boudreau 23 septembre Ginette Filion 25 septembre Ninon Lacoursière 26 septembre

Coupon de participation

INFORMATIONS SUR LA PERSONNE FÊTÉE

Nom:	
Prénom:	
Adresse complète:	
<u>··</u>	

Date d'anniversaire:



RECHERCHÉS! Stationnement,/ravitaillement

points de virée/sécurité







CONTACTEZ DANIELLE AU 873 659-6326

SOUPER-BÉNÉFICE

LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 17H30

Salle Alice-Rapatel-Dubuc 53, rue des Pionniers La Macaza

Sous le thème de l'automne

REPAS FESTIF: potage à la courge, bœuf bourguignon, purée de pommes de terre, légumes, gâteau aux carottes, thé/café

Animation, musique, danse, encan silencieux, bar payant

Billets en vente jusqu'au 13 octobre: Dépanneur & Resto-Bar La Macaza,

Municipalité de La Macaza

Coût: 25,00\$ par personne 10,00\$ enfant (5-12 ans)

Pour information: 819.278.5364 ou nalsonculturemacaza@gmail.com

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS OCTOBRE 2019

DIM	IANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			Club «tricoté-serré» -10h30	2	3	4 STATION LAVAGE	5 STATION LAVAGE ECOCENTRE
6	STATION LAVAGE	7	Club «tricoté-serré»	9	10	11 STATION LAVAGE ECOCENTRE	12 STATION LAVAGE LAVAGE Inauguration halte-vélo - 10h
13	STATION LAVAGE	Action de Grâce Bureau municipal fermé	Club «tricoté-serré» -10h30 Séance ordinaire du conseil municipal -19h	16	17 Dîner des Joyeux ainés Macaziens Thème : Halloween	18 ECOCENTRE	Souper Bénéfice 17h30
20		21 🍿	Club «tricoté-serré»	23	24	25	26 Grande collecte de friandises à Rivière-Rouge
27		28	Club «tricoté-serré»	30	31		

Prochaine parution : NOVEMBRE 2019

Ne manquez aucune information!
Inscrivez-vous à notre liste d'envoi par courriel.
Écrivez-nous à: info@munilamacaza.ca

LES JOYEUX AÎNÉS MACAZIENS

Calendrier du mois d'OCTOBRE 2019

Cartes du lundi : 7-14-21-28 @ 19h Activités du jeudi : 3-10-17- 24- 31 @ 13h

Billard: jeudi @ 13h

Dîner Poulet BBQ jeudi 17 octobre - Thème Halloween

